



RÉSERVE NATIONALE DE FAUNE DE L'ÎLE SEA WOLF



Pourquoi la réserve de l'Île Sea Wolf est-elle si particulière?

L'isolement de l'Île Sea Wolf dans le golfe du Saint-Laurent au large des côtes de la Nouvelle-Écosse, les 54 hectares de formation rocheuse de grès qui ont une forme unique ressemblant au dos d'une baleine, et le phare historique qui se trouve à son extrémité se marient pour créer un paysage spectaculaire. Les falaises mesurant entre 5 et 30 mètres fournissent des corniches pour la nidification pour la diversité des oiseaux qui vivent en colonie sur l'île. Établie en 1982, la Réserve nationale de faune (RNF) de l'Île Sea Wolf abrite plus de 40 espèces d'oiseaux et 70 espèces de plantes. Voici certaines de ses caractéristiques spéciales :

- contient une colonie rare et importante de **Grands Cormorans**;
- a des douzaines de couples de **Grands Hérons** et de **Guillemots à miroir** nicheurs;



Réserve nationale de faune de l'Île Sea Wolf

- est l'habitat de nombreux animaux terrestres, dont le **lièvre d'Amérique**, le **coyote** et le **renard roux**, et mammifères marins, dont le **phoque gris**, qui se trouvent sur ses rives.

L'Île Sea Wolf est localement connue sous le nom de l'Île Margaree.

Qu'est-ce que les aires protégées d'Environnement Canada?

Environnement Canada établit des RNF marines et terrestres à des fins de conservation, de recherche et d'interprétation. La création des RNF vise à protéger les oiseaux migrateurs, les espèces en péril et d'autres populations sauvages ainsi que leur habitat. Les RNF sont établies en vertu de la *Loi sur les espèces sauvages du Canada* et sont d'abord et avant tout des territoires destinés aux espèces sauvages. Les refuges

d'oiseaux migrateurs (ROM) sont établis en vertu de la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs* et procurent un refuge aux oiseaux migrateurs dans les milieux terrestres et marins. Le réseau d'aires protégées actuel comprend 54 RNF et 92 ROM, qui couvrent une superficie d'environ 12 millions d'hectares au Canada.

Que puis-je faire dans la réserve de l'Île Sea Wolf?

L'accès à la RNF de l'Île Sea Wolf pour pratiquer diverses activités récréatives, telles que l'observation de la faune, les randonnées et la cueillette de baies, est permis. Les visites du public ne sont toutefois pas encouragées étant donné que les oiseaux nichant en colonies sont vulnérables aux perturbations anthropiques. Afin de protéger les oiseaux nicheurs et pour des raisons de sécurité, l'escalade des falaises n'est pas permise. La chasse, la pêche et le piégeage peuvent également être pratiqués, mais sont sujets aux règlements et conditions provinciaux et fédéraux.



Grands Hérons



Phoque gris

Avec qui puis-je communiquer?

Environnement Canada – Région de l'Atlantique
Service canadien de la faune
17, rue Waterfowl
Sackville (Nouveau-Brunswick) E4L 4N1
1-800-668-6767
courriel : enviroinfo@ec.gc.ca
www.ec.gc.ca/ap-pa/

Où est la réserve de l'Île Sea Wolf?

